



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 31 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise du rapport sur le financement du sport du député Benjamin DIRX

Le député Benjamin DIRX a remis son rapport sur le financement du sport à Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et Amélie DE MONTCHALIN, ministre chargée des Comptes publics.

Ce rapport confié par le Premier ministre en avril a pour objectif d'éclairer les différents leviers de financement du sport, dans le cadre du prochain projet de loi de finances. Il nourrira la réflexion des ministères, aux lendemains des Jeux de Paris 2024 qui laissent un héritage sur le sport amateur et de haut-niveau, et que l'Etat entend pérenniser. A travers 40 recommandations, le rapport propose des pistes d'évolution pour assurer au secteur une trajectoire stable et lisible dans la durée.

Marie BARSACQ déclare :

« La visibilité budgétaire est un enjeu majeur pour garantir le soutien que nous devons au secteur du sport. Que ce soit dans le support du sport amateur, pour qu'il puisse se développer et pleinement profiter des retombées des Jeux de Paris 2024, mais aussi pour assurer un soutien sans faille à la haute performance. Les propositions du député Benjamin DIRX, que je sais pleinement engagé sur ce sujet, seront étudiées avec minutie. »

Amélie DE MONTCHALIN déclare :

« Dans un contexte budgétaire exigeant, ce rapport constitue un véritable travail d'évaluation, sur lequel nous nous appuyons pour proposer des financements publics en faveur du sport mieux ciblés, mieux coordonnés et porteurs d'impact durable pour les publics visés et les territoires. Il montre que le soutien au sport peut et doit être concilié avec l'efficacité de la dépense publique. »

À l'heure où la pratique sportive progresse fortement, portée par l'élan des Jeux de Paris 2024 (17.2 millions de licences sportives ont été distribuées en 2024, soit +3,8% sur un an), et alors que les Jeux d'hiver 2030 se dessinent dans les Alpes françaises, l'enjeu du secteur sportif est double : développer la pratique amateur, en aidant les clubs et les fédérations à accueillir les nouveaux pratiquants, et maintenir les ambitions en terme de haute-performance, en accompagnant les sportifs de haut-niveau dans leurs quêtes de résultats.

Dispositifs budgétaires, fiscaux, contributions des collectivités, réorganisation d'agences : les recommandations sont variées et entendent assurer au secteur une trajectoire stable et lisible dans la durée.

Marie BARSACQ et Amélie de MONTCHALIN tiennent à saluer la qualité du travail réalisé par le député DIRX. Ce rapport nourrit les réflexions des ministères dans la perspective du prochain projet de loi de finances 2026.

Contacts presse

Cabinet de Mme. Marie BARSACQ
Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr

Cabinet de Mme. Amélie DE MONTCHALIN
Ministre chargée des Comptes publics
presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr